



Service de garde ***Becs et museaux***



Nous avons un service de garde pouvant accueillir les enfants de notre école dès 7 h et ce, jusqu'à 18 h, ainsi que durant les journées pédagogiques. Nous acceptons les dépannages occasionnels.

Règlements : Le code de vie de l'école s'applique en tout temps.

Inscription : Le parent doit procéder à l'inscription de son enfant tous les ans en complétant le formulaire prévu à cet effet. Les reçus d'impôts (Relevé 24) sont émis en février.

Modalités de paiement : Les frais sont payables à chaque semaine le lundi ou le 1^{er} du mois.

Frais de retard : Des frais de retard de 7\$/15 minutes seront facturés aux parents qui arrivent après 18 h.

Service de dîner



Le service de dîner en milieu scolaire accepte les élèves qui fréquentent l'école pour les encadrer durant l'heure du dîner. Ce service occupe le gymnase de l'école. Il permet aux enfants de dîner à l'école, de façon régulière ou occasionnelle. L'enfant doit apporter un repas froid. Le service de dîner n'est pas offert lors des journées pédagogiques et des congés.

Règlements : Le code de vie de l'école s'applique en tout temps. *Pour la sécurité des enfants, il est interdit d'échanger la nourriture.*

Inscription : Le parent doit procéder à l'inscription de son enfant tous les ans en complétant le formulaire prévu à cet effet. Les reçus d'impôts (Relevé 24) sont émis en février.

Modalités de paiement : Les frais sont payables à chaque semaine le lundi.

Mesures alimentaires

Ce service permet à certains enfants, après vérification des revenus familiaux, de recevoir des repas économiques. Les inscriptions se font en début d'année scolaire.

Pour information, vous pouvez contacter madame Ginette Papineau Loyer au 514-596-5020.